

# Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge

- Une publication de la Commission du canal de dérivation

Plus de protection. Plus d'occasions. - DÉCEMBRE 2006

## Message du directeur général Amélioration considérable de la protection contre les inondations

**B**ienvenue au cinquième numéro du bulletin de nouvelles de la Commission du canal de dérivation (CCD). La CCD est heureuse de rapporter que le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge va bon train et est en voie de protéger encore plus de Manitobains et Manitobaines contre les inondations de la rivière Rouge. Nous continuerons de vous tenir au courant des progrès de cet important projet d'infrastructure publique.

Le canal de dérivation de la rivière Rouge fait partie du système de protection contre les inondations de la ville de Winnipeg. Depuis son achèvement en 1968, le canal de dérivation a fonctionné plus de 20 fois et a évité plus de 10 milliards de dollars de dommages. Il a ainsi empêché des destructions massives pour la société et l'environnement.

Depuis le début des travaux de construction il y a juste un an, la progression a été spectaculaire. Le degré de protection contre les inondations est passé d'une récurrence de 90 ans à une récurrence de 140 ans. On prévoit que d'ici le printemps prochain, l'état des travaux créera une protection contre les inondations à récurrence de 300 ans, soit presque la moitié de notre objectif final et niveau de la plus importante inondation de l'histoire du Manitoba. Une fois réalisé, le projet protégera au-delà de 450 000 Manitobains et Manitobaines, plus de 140 000 maisons et plus de 8 000 entreprises.

L'été dernier, les gouvernements fédéral et provincial ont démontré la fermeté de leur engagement envers le projet d'agrandissement du canal de dérivation en y consacrant conjointement 84 millions de dollars, portant ainsi leurs contributions à 324 millions de dollars jusqu'à maintenant, ce qui a permis de poursuivre ces travaux essentiels d'excavation.

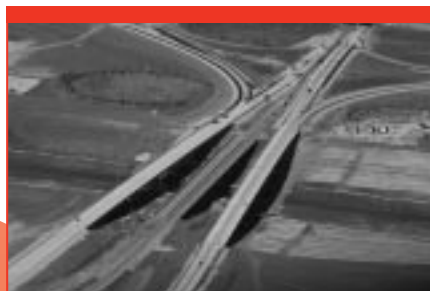
Au cours des prochains mois, la CCD entreprendra d'importants travaux d'excavation au chenal afin d'en augmenter la capacité et d'améliorer la protection contre les inondations, tout en poursuivant la planification des travaux des années à venir.

Nous sommes prêts à poursuivre notre collaboration avec les Manitobains et Manitobaines pour la suite du projet. Pour en savoir plus long au sujet du projet, veuillez visiter notre site Web au [www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca) ou appeler la CCD au 945-4900 (ou sans frais au 1-866-356-6355).

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Ernie Gilroy  
Directeur général

*Deux ponts récemment  
construits remplaceront le pont  
de la route Transcanadienne  
Est et permettront à celle-ci  
de demeurer au-dessus du niveau  
des flots d'une inondation  
à récurrence de 700 ans.*



## Dans ce numéro...

### Financement du projet

Les gouvernements fédéral et provincial démontrent leur appui

### Le plan révisé du canal de dérivation respecte le budget

La protection contre les inondations à récurrence de 700 ans toujours maintenue

### Le point sur les travaux

Des progrès importants durant la première année de l'agrandissement

### Le plan de participation du public va de l'avant

Mise sur pied d'un comité de liaison avec le public et d'une équipe de contrôle des eaux souterraines par les pairs

### Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones

Pour contribuer à relever les nouveaux défis en matière d'emploi

### Des portes ouvertes pour la protection des eaux souterraines

La ligne téléphonique sans frais fonctionne 24 h sur 24, 7 jours sur 7

### Accès aux matériaux de déblais

Premier dépôt de matériaux de déblais créé près du Pont du chemin St. Mary's

### Lancement de l'initiative Safe Roads (routes sécuritaires)

Rouler moins vite dans les zones de travaux

### Possibilités d'emploi

On recherche des conducteurs/conductrices de machinerie lourde

### Sécurité publique le long du canal de dérivation

Éviter les zones de travaux

## Les gouvernements fédéral et provincial investissent 84 millions de dollars dans le projet d'agrandissement du canal de dérivation

**E**n juillet, l'honorable Vic Toews, ministre de la Justice et procureur général du Canada, au nom de l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le premier ministre, M. Gary Doer, ont annoncé un investissement additionnel de 84 millions de dollars dans le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. L'annonce a été faite à proximité du pont de la route Transcanadienne Est, qui est un élément des infrastructures nationales de transport du Canada et qui est en voie d'être remplacé par deux nouveaux ponts qui permettront à la route Transcanadienne de demeurer au-dessus du niveau des flots d'une inondation à récurrence de 700 ans.

« La construction du canal de dérivation de la rivière Rouge est vitale à la protection et à la sécurité des Manitobains et Manitobaines, a déclaré le ministre Toews. La dévastation de l'inondation de 1997 étant encore très vive dans notre esprit, on ne peut nier la nécessité de se doter de mesures de protection comme le canal de dérivation. »

« L'annonce d'aujourd'hui nous permettra de franchir une étape et d'atteindre dès le printemps prochain le niveau de protection contre les inondations à récurrence de 300 ans et de nous rapprocher du but ultime d'une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, a affirmé M. Gary Doer.

Les fonds supplémentaires seront affectés aux appels d'offres pour les travaux d'excavation additionnels du chenal et permettront de respecter les échéanciers. Une fois encore, ce printemps, le canal de dérivation a évité plus de 2 milliards de dollars de dommages en inondations quand il a été utilisé pour réduire le niveau des eaux de crue à Winnipeg. »

Avant l'annonce de juillet, les gouvernements du Canada et du Manitoba avaient déjà versé 240 millions de dollars. L'argent investi dans le projet atteint désormais 324 millions de dollars.



*Un nouvel investissement de 84 millions de dollars a été annoncé en faveur du projet d'agrandissement du canal de dérivation. L'argent investi dans le projet atteint désormais 324 millions de dollars.*

**Manitoba**   
**Canada** 

### Le plan révisé du canal de dérivation respecte le budget

La CCD a récemment dévoilé une révision de son plan « Aller de l'avant » visant à offrir une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans en respectant les échéanciers et le budget prévus. Le plan révisé permettra aussi de veiller à ce que les routes et les chemins fers nationaux importants demeurent ouverts en cas d'une inondation à récurrence de 700 ans.

« Notre priorité numéro un est d'assurer rapidement aux résidents une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, a expliqué M. Ernie Gilroy, DG de la CCD. En réorientant le centre de l'attention de la construction de ponts à l'excavation du chenal, ce plan permettra d'assurer une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, tout en respectant les échéanciers et le budget du projet prévus. »

Le plan original de l'agrandissement du canal de dérivation, un plan considéré comme optimal si tout se passait comme prévu, prévoyait apporter des améliorations touchant tous les aspects de la construction du canal de dérivation. Toutefois, comme la tension de coûts récente a un effet sur les projets de construction à l'échelle du pays, la CCD a révisé son plan pour veiller à ce que les coûts ne dépassent pas le budget initial de 665 millions de dollars.

En plus de la poursuite des travaux essentiels tels que ceux apportés au pont de la route Transcanadienne Est, au pont de la RPGC n° 59 Sud et au pont ferroviaire CN Sprague, le plan prévoit notamment le remplacement des ponts ferroviaires CN Redditt, CPR Emerson et CPR Keewatin. Il a été déterminé que tous ces ponts ont un impact hydraulique important sur le débit des eaux de crue dans le chenal. Des analyses d'ingénierie ont conclu que l'impact hydraulique résultant du maintien des six ponts routiers et ferroviaires existants (ponts des RPGC n° 15, RPGC n° 44, RPGC n° 59 Nord et du chemin St Mary's [RP 200], et ponts ferroviaires du district de distribution d'eau de la conurbation de Winnipeg et du CEMR) peut être compensé par d'autres travaux d'excavation du chenal.

« En mettant l'accent sur les ponts qui ont le plus grand impact hydraulique, ce plan offre une protection accrue pour les résidents de Winnipeg en les protégeant contre des inondations à récurrence de 700 ans, tout en minimisant les problèmes de circulation en cas d'inondation importante, a souligné M. Gilroy. Nous comptons aller de l'avant avec ce plan et ainsi continuer d'améliorer la protection contre les inondations. »

Jusqu'à maintenant, le degré de protection contre les inondations du canal de dérivation est passé d'une récurrence de 90 ans à une récurrence de 140 ans. Il devrait atteindre une récurrence de 300 ans d'ici le printemps de 2007.

## Des progrès importants durant la première année de l'agrandissement

Après une année complète de travaux au projet d'agrandissement, des progrès importants ont été réalisés sur un certain nombre d'éléments clés du projet global, dont voici la liste :

### 1. Excavation de la digue est du canal à Grande-Pointe –

Ces travaux ont permis d'améliorer la protection contre les inondations dans la région de Grande-Pointe. Le terrassement est terminé et la remise en végétation du site est en cours.

### 2. Travaux d'excavation pour le chenal du canal de dérivation –

Les travaux d'excavation en cours s'étendent de la structure d'entrée du canal de dérivation jusqu'au sud du pont de la RPGC n° 59 Nord, ce qui fait 31 kilomètres (19 milles).

### 3. Construction du pont de la RPGC n° 59 Sud –

Ces travaux comprennent le relèvement et le prolongement des deux ponts existants sur les voies nord et sud du pont de la RPGC n° 59 Sud de façon à s'assurer qu'ils demeurent au-dessus du niveau des flots d'une inondation à récurrence de 700 ans. Les travaux de construction sur le nouvel ouvrage (en direction sud) du pont de la RPGC n° 59 Sud sont maintenant terminés et le pont a été réouvert au public cet automne. Les travaux en direction nord à la structure commenceront cet automne. Ils devraient être terminés à l'automne de 2007. En outre, les travaux d'excavation du chenal et de reconstruction du chemin Prairie Grove sont en cours. Le chemin sera placé plus haut sur la berge de façon à demeurer au-dessus du niveau des flots.

### 4. Construction du pont de la route Transcanadienne –

Il s'agit en fait du remplacement du pont existant par deux nouvelles structures enjambant le canal de dérivation. Ces travaux prévoient des améliorations importantes à la sécurité, dont l'ajout de voies d'accélération (vers l'est) et de décélération (vers l'ouest) conçues pour améliorer la sécurité des véhicules empruntant et quittant le pont. Ce pont a été ouvert au public récemment.

### 5. Construction du Pont ferroviaire de Sprague –

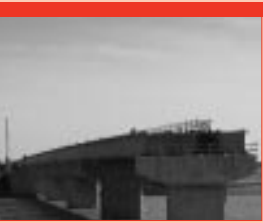
Ces travaux prévoient l'exécution d'ajustements au pont ferroviaire de Sprague (CNR) qui traverse le canal de dérivation de la rivière Rouge. La circulation ferroviaire a été détournée vers une structure d'évitement cet été. Le projet devrait être terminé à l'automne de 2007.

### 6. Déplacement de l'aqueduc de la Ville de Winnipeg –

Les travaux de déplacement des tronçons I et II de l'aqueduc de la Ville de Winnipeg ont débuté durant l'été. La CCD coordonne les travaux de déplacement avec la Ville de Winnipeg, dont les ouvriers effectuent des améliorations à l'usine municipale de traitement des eaux, à proximité de l'aqueduc.

### 7. Expansion de la digue ouest –

Ces travaux amélioreront la sécurité et fourniront une protection contre le vent et les vagues en cas d'inondation majeure. La digue ouest, qui s'étend sur environ 45 kilomètres (28 milles) au sud-ouest de Winnipeg, sera prolongée de 10 à 15 kilomètres (6 à 9 milles) et relevée jusqu'à 1,5 mètre (6 pi). Jusqu'à maintenant, les travaux touchant les dix premiers kilomètres (6 milles) de la digue ouest ont été confiés dans le cadre de l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones, dont le but est de répondre aux futurs besoins en main-d'œuvre tout en ouvrant des possibilités économiques à la communauté autochtone.



*Le pont de la RPGC n° 59 Sud est relevé et prolongé pour s'assurer que les travées du pont restent au-dessus du niveau des flots d'une inondation à récurrence de 700 ans.*



*Des travailleurs surveillent les travaux de construction du nouveau pont de la route Transcanadienne Est.*



*Installation des poutres du nouveau pont de la route Transcanadienne Est.*



*Coulée de ciment pour le tablier de la structure du pont de la RPGC n° 59 Sud*



*L'installation des piles temporaires du pont ferroviaire de Sprague a dû être temporairement suspendue en raison de l'ouverture du canal de dérivation au printemps de 2006. Au cours du printemps, le canal de dérivation a permis d'éviter plus de 2 milliards de dollars de dommages en inondations à Winnipeg.*



*Les travaux sur la digue ouest assureront une meilleure protection contre l'action des vagues et du vent en cas d'inondation majeure.*

## Cadre de travail pour les principaux groupes consultatifs

La CCD a annoncé récemment la mise en place du cadre de travail de deux organismes clés – le Comité de liaison avec le public et l'Équipe de contrôle des eaux souterraines par les pairs - qui devront fournir des avis et conseils durant la réalisation du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Les deux organismes font partie du plan en dix points de consultation publique de la CCD, annoncé l'an dernier. Le Comité de liaison avec le public veille à ce que les Manitobains et Manitobaines donnent leur avis sur le projet d'agrandissement du canal de dérivation durant les travaux. L'Équipe de contrôle des eaux souterraines par les pairs s'assure que les décisions en matière de protection des eaux souterraines reposent sur les conseils d'experts.

Le Comité de liaison avec le public fournit à la collectivité, aux représentants des citoyens et à la CCD un forum où s'effectue l'échange de l'information et où s'expriment des opinions et des idées sur le projet d'agrandissement. Les 13 membres du comité comprennent des représentants du grand public, des municipalités, des villes de Selkirk et Winnipeg, de l'Assemblée des chefs du Manitoba, de la Fédération des Métis du Manitoba et de la CCD. La CCD et ces intervenants cherchent actuellement à régler les derniers détails relatifs à la composition du Comité.

L'Équipe de contrôle des eaux souterraines par les pairs est constituée de personnes indépendantes qui possèdent la compétence pour évaluer les situations et conseiller la CCD en matière de protection des eaux souterraines. L'équipe comprendra un expert en risques sanitaires et quatre experts en hydrogéologie, compétents en contrôle, modélisation, conception et planification de la gestion environnementale.

« Les membres du Comité de liaison avec le public seront représentatifs des intérêts urbains, ruraux, régionaux, bilingues et autochtones, tandis que l'Équipe de contrôle des eaux souterraines par les pairs verra à ce que la CCD ait accès à l'avis d'experts techniques indépendants en matière de protection des eaux souterraines », a déclaré M. Ernie Gilroy, DG de la CCD.

## L'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones ouvre des portes

Cet été, la CCD a mis sur pied l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones pour les travaux de construction des premiers 10 km (6 miles) de la digue ouest dans le cadre du projet d'agrandissement. Cette initiative a pour but de contribuer à prévenir la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en générant des emplois et des possibilités de développement économique pour la communauté autochtone.

« L'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones est un élément clé de la stratégie visant à répondre à la pénurie de main-d'œuvre qui se profile dans l'industrie de la construction, a déclaré M. Ron Lemieux, ministre de l'Infrastructure et des Transports. L'Initiative avantage à la fois la communauté autochtone et l'industrie de la construction. »

**Les entreprises suivantes ont obtenu du travail dans le cadre du projet :**

- Camster Construction Ltd., de Saint-Laurent
- Skownan/Dyck Joint Venture Construction Company, Première nation Skownan
- H. Baudry Construction, de Sainte-Agathe
- L. Chabot Entreprises Ltd., de Winnipeg

Jusqu'à maintenant, trois contrats découlant de l'Initiative ont été menés à bien selon les échéanciers et le budget prévus. Le quatrième contrat pour la fourniture et l'installation du pellié de roche vient de commencer à la date prévue. La CCD examinera les travaux effectués dans la première section afin de déterminer si d'autres sections de la digue ouest feront l'objet d'appels d'offres dans le cadre de l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones.



*Les travaux effectués sur la digue ouest sont entrepris dans le cadre de l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones.*

## La CCD tient des réunions sur la protection des eaux souterraines

En juillet et septembre, la CCD a tenu deux réunions portes ouvertes pour informer les résidents au sujet du déplacement des tronçons I et II de l'aqueduc de la Ville de Winnipeg et du Plan d'intervention pour la protection des eaux souterraines de la CCD.

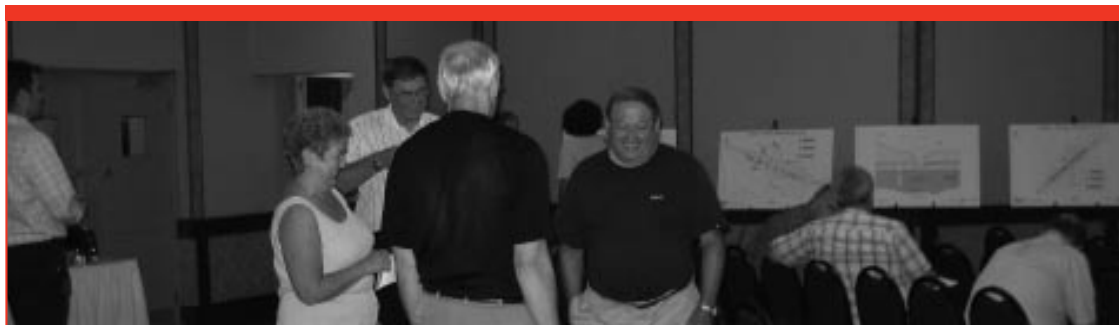
Comme cela a été le cas pour le pont de la RPGC n° 59 Sud et le pont de la route Transcanadienne, il est parfois nécessaire d'effectuer le pompage des eaux souterraines pour contrôler la pression durant la réalisation du projet de déplacement de l'aqueduc. La CCD ne prévoit pas que l'exécution du projet aura des effets permanents sur l'eau des puits. Toutefois, par précaution, un Plan d'intervention pour la protection des eaux souterraines a été établi. Ce plan inclut la possibilité

de réagir sans délai à tout problème causé à l'eau des puits par les travaux du canal de dérivation au moyen d'un numéro de téléphone accessible sans frais 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Si vous éprouvez avec votre alimentation en eau des problèmes qui pourraient découler des travaux du canal de dérivation, veuillez appeler au :

**1-877-456-1201**

La protection des eaux souterraines et la réduction des effets potentiels sur la nappe phréatique ont constitué, constituent et constitueront des priorités absolues pour la CCD. Pour en savoir plus long au sujet du Plan, veuillez visiter le site Web de la CCD au [www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca).

*Des citoyens participent aux réunions portes ouvertes au sujet du déplacement de l'aqueduc de la Ville de Winnipeg et du Plan d'intervention pour la protection des eaux souterraines de la CCD.*



## Initiative Accès aux matériaux de déblais offert au public

Pour répondre à la demande du public, la CCD a mis sur pied un processus qui permet au public d'avoir accès aux matériaux de déblais provenant du chenal du canal de dérivation.

À l'automne 2006, des représentants du public, qui se sont inscrits auprès de la CCD, ont eu la possibilité d'avoir accès gratuitement à des matériaux de déblais dans un dépôt situé du côté est du Pont du chemin St. Mary's. Le site était ouvert du 22 septembre au 16 octobre. Dans le cas des véhicules plus petits (camions pick-up et petites remorques), la CCD a mis gratuitement une chargeuse à la disposition des demandeurs pour les aider à charger les jeudis, vendredis et samedis.

Près de 2 000 chargements totalisant environ 13 000 mètres cubes de terre ont été tirés du site cet automne.

Les gens étaient informés du fait qu'il ne s'agissait pas de terre arable mais bien de lourds matériaux de remblai constitués de terre et de glaise. La terre était gratuite, mais les demandeurs devaient payer tous les frais de transport.

La CCD prévoit renouveler l'initiative dans les années à venir au fur et à mesure du déroulement des travaux du canal de dérivation.



*Accès au dépôt situé à proximité du pont du chemin St. Mary's.*

## Safe Roads (routes sécuritaires) pour éviter les blessures sur les routes durant les travaux

En mai, la Commission du canal de dérivation a eu le plaisir de participer au lancement de Safe Roads (routes sécuritaires), une campagne de sensibilisation du public à la sécurité dans les zones de travaux routiers. Safe Roads a envoyé le message que « les travaux ne devraient pas occasionner de blessures » aux automobilistes et leur a demandé de conduire prudemment dans les zones de travaux.



L'équipe de Safe Roads est le fruit d'un effort de sécurité conjoint entre sept partenaires :

- Ville de Winnipeg
- Transports et Services gouvernementaux Manitoba
- Manitoba Heavy Construction Association
- Commission du canal de dérivation
- Hydro-Manitoba
- Société d'assurance publique du Manitoba
- Commission des accidents du travail du Manitoba

## On recherche des conducteurs/conductrices de machinerie lourde

Afin de contribuer à remplir les postes qui s'ouvriront, le Service d'offres d'emploi du gouvernement provincial, conçu pour mettre en contact les travailleurs qualifiés recherchant un emploi dans le projet du canal de dérivation avec les entrepreneurs en quête de travailleurs supplémentaires, reçoit les inscriptions de conducteurs/conductrices de machinerie lourde, en particulier ceux qui ont déjà conduit une grappe, un bouteur, une niveleuse ou une pelle rétrocaveuse. Les candidatures des personnes qui possèdent l'expérience et les compétences appropriées seront prises en considération.

Si vous êtes déjà inscrit au Service d'offre d'emplois, nous vous rappelons que votre inscription doit être renouvelée tous les six mois pour que votre demande reste active. Pour vous inscrire ou pour mettre à jour votre candidature, veuillez appeler au 945-0575 à Winnipeg ou, sans frais, au 1-866-332-5077.

Pour en savoir plus long, veuillez communiquer avec un conseiller en emploi de votre centre des Services d'emploi et de la formation professionnelle ou consulter le site Web du Service d'offre d'emplois du Projet du canal de dérivation au [www.gov.mb.ca/jobreferral](http://www.gov.mb.ca/jobreferral).

## Sécurité du public le long du canal de dérivation - Éviter les zones de travaux

Cet automne encore, la CCD rappelle au public qu'au cours des quatre prochaines années, les travaux du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge créeront un chantier très actif le long du chenal du canal de dérivation. Des travailleurs et du matériel lourd se trouveront donc sur les lieux en tout temps. De nouveaux dangers se présenteront et la situation évoluera en permanence tout au long de l'année.

N'oubliez pas que les travailleurs qui conduisent de la machinerie lourde se concentrent sur leur tâche et ne s'attendent pas à rencontrer des enfants ou des adultes - à pied, à vélo, en motoneige ou en VTT - à proximité de leur lieu de travail.

Nous vous remercions des efforts que vous ferez pour nous aider à maintenir la sécurité du chantier de construction pour le public et pour les travailleurs du canal de dérivation.

### Commission du canal de dérivation

155, rue Carlton, bureau 200, Winnipeg (Man.) R3C 3H8  
Tél. : 204-945-4900 Téléc. : 204-948-2462  
Sans frais : 1-866-356-6355  
Courriel : [floodway@gov.mb.ca](mailto:floodway@gov.mb.ca)  
[www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca)

Canada

Manitoba

